45. Faire vivre une approche et une pratique d'accompagnement des personnes centrées sur l'inclusion et le développement du pouvoir d'agir

RUBRIQUE

PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ET EN SITUATION DE HANDICAP

PRÉ-REQUIS

Professionnels du secteur social ou médico-social cadre ou non-cadre

Description

Le fonctionnement du secteur social et médico-social est empreint de formes de régulation verticale, de logiques de dispositifs qui peuvent éloigner les acteurs de terrain de la question du sens de l'action. Les évolutions autour du développement des politiques inclusives, de fluidité de parcours sont parfois mal comprises, inadaptées parce qu'appliquées dans une recherche d'efficience de dispositifs, de maitrise de l'activité et/ou d'optimisation des moyens mobilisés et/ou d'injonction d'innovations sociales. Aussi, les évolutions des politiques sociales doivent s'articuler avec une réflexion suffisante sur la pertinence des projets et accompagnements proposés.

La formation propose de s'arrêter sur les questions de l'inclusion et du développement du pouvoir d'agir et d'en faire les principes et valeurs qui vont sous-tendre l'action et constituer l'arrête centrale ou les fondements des projets.

Cette proposition doit nous amener à réfléchir en ouverture, aux effets sur l'évolution des pratiques professionnelles et du management et nous conduire à inscrire l'intervention sociale et médico-sociale dans le champ plus large de l'ESS et dans le développent local sur les territoires.

Objectifs

- Connaitre la définition et les enjeux de l'inclusion
- Connaitre les principes d'une approche d'accompagnement centrée sur le développement du pouvoir d'agir (empowerment)

- Utiliser ces concepts dans sa pratique professionnelle
- Elaborer une grille de lecture basée sur les 2 concepts pour l'élaboration d'une réponse à un besoin
- Etre capable d'expliquer ces concepts et de transmettre leur philosophie dans son environnement de travail
- Etayer ses pratiques d'accompagnement contribuant à l'inclusion et au développement du pouvoir d'agir de la personne accompagnée.

Contenus

- **Inclusion**
  - Les mots ont de l'importance : ségrégation, exclusion, intégration, insertion, inclusion – compensation, accessibilité, société inclusive...
  - Des pratiques favorisant l'inclusion et leurs incidences
- **L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'Agir / l'empowerment**
  - Origine du concept
  - Principes et fondements de cette approche
  - Pratiques d'accompagnement et relation d'aide
  - Illustrations de cette approche dans différents domaines et contextes
- **Inclusion et empowerment depuis ma position de travailleur social**
  - Un autre regard sur les publics – Une nouvelle posture professionnelle
  - Impacts sur le projet des personnes accompagnées (co-définition et co-construction...)
  - Relation au territoire et aux services de droit commun
- **Ouverture des principes de l'inclusion et du développement du pouvoir d'agir à d'autres approches :** le champ plus large de l'Economie Sociale et Solidaire et la question du développement local.

Modalités pédagogiques

- Présentation avec powerpoint, tableau blanc et supports vidéo
- Echanges sur des situations et témoignages
- Etude de documents en sous-groupes et restitutions
- Mises en situation / études de cas
- Distribution en fin de formation d'un document pour consolider les notions et aller plus loin
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût
Nous consulter

Durée
14 heures - 2 jours

Intervenant

Stéphane SAUZEAU

Directeur d'ESSMS et formateur